

# AMICALE PHILATÉLIQUE ROCHEFORTAISE

61 rue Chanzy 17300 Rochefort

[www.philarochefort.net](http://www.philarochefort.net)



## L'échangelette

### Bulletin numéro 19 - Février 2010

page 2 - Vie de l'Amicale (C.R. A.G. 09)    page 3 - Vie de l'Amicale (suite)  
page 4 - Vie de l'Amicale Informations    page 5 - Les Flammes s'éteignent  
page 6 - 7 Acheter et/ou Vendre ☐    page 8 - Actualité





## La vie de l'Amicale

# PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 5 DÉCEMBRE 2009

*Excusés :* M<sup>me</sup> Voleau

Messieurs Astier, Béreau, Billaroch, Chappron, Croizé,  
Delattre, Goret, Le Brun, Marty.

Le président J.B.Thévenin accueille les adhérents et soumet le procès verbal de 2008 au vote. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Président nous donne son point de vue sur l'exercice écoulé. Notre Amicale perd des adhérents en raison du départs et des décès.

M. Servais demande la raison des départs de ces adhérents :

Nombre d'entre eux ont des problèmes pour se déplacer de par leur âge, les autres se rapprochent de leur famille.

Les jeunes ne viennent pas au club. Ils ne viennent même pas chercher les récompenses qu'ils ont gagnées par leur travail.

Il serait nécessaire que les adultes s'impliquent pour permettre à la philatélie de progresser.

La trésorière, Dominique Girard, étant absente pour des raisons professionnelles, le Président donne le compte rendu financier qui comme toujours s'avère complet.

Un adhérent demande à ce que le compte rendu financier soit communiqué à chaque personne ce qui sera fait pour l'an prochain.

Le Président fait remarquer que nous avons beaucoup de stock de souvenirs et que c'est de l'argent qui dort.

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité*

F. Delaigue, responsable des jeunes, communique les résultats obtenus aux différentes manifestations. Il confirme le pessimisme du Président concernant l'avenir.

*Approbaton à l'unanimité du compte-rendu.*

Michel Bibard nous donne les résultats des circulations qui est positif et rappelle les consignes à respecter.

*Compte-rendu approuvé à l'unanimité*

J.M.Gustin donne un compte-rendu de l'activité de la bibliothèque et la vente du matériel. Le service fonctionne bien, ce sont surtout les



*Tassé mais heureux...*



...un moment  
d'amitié  
et  
de convivialité...



Assistance attentive...



Les élèves  
écoutent la maîtresse...



tous à table !!!

Hum !!!  
vivement le dessert...



catalogues qui sortent mais il y a mouvement régulier et le matériel se vend bien. Elle rappelle aux adhérents qu'ils ne doivent pas conserver les catalogues plus de quinze jours.

*Le rapport est approuvé à l'unanimité.*

Nous passons aux élections du conseil d'administration.

Monsieur Fontaine donne sa démission .

Trois adhérents proposent leur candidature :

*Madame Coulon, Messieurs Goualhardot et Le Philippe.*

Le conseil est élu à l'unanimité. Il est composé comme suit :

*Président : J.B. Thèvenin*

*Vice-Président et Responsable des circulations : M. Bibard*

*Secrétaire : L. Martin, Secrétaire-adjointe : J. M. Gustin*

*Trésorière : D. Girard, Trésorier-adjoint : J. P. Goualhardot*

*Responsable jeunes : F. Delaigue, Adjoints : J. L. Servais*

*C. Boismoreau*

*Responsable communication : R. Le Philippe*

*Membres : Madame Coulon,*

*Messieurs Lebras, Lovat, Melon, Musseau, Paillé.*

La secrétaire rappelle que la fête du timbre a lieu à Saint-Jean d'Angély cette année les 27 et 28 Février 2010.

La Ligue de protection des oiseaux fêtera ses 100 ans en 2010.

Madame Boismoreau demande s'il serait possible de présenter une exposition faite par l'ensemble des membres de l'Amicale. Le projet semble plaire.

#### Questions diverses :

- M. Servais pense qu'il serait bon que les adhérents puissent présenter leurs expositions au local de l'association.
- D'autres demandent s'il serait possible de faire une exposition interclubs en Charente Maritime.
- M. Lovat souhaite que nous reprenions l'idée du vide-grenier au local.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite chacun à se rendre au vin d'honneur offert par l'Amicale et au repas organisé au Cercle Mixte de Rochefort.



# La vie de l'Amicale (suite)

## LA FÊTE DU TIMBRE

**Elle aura lieu à Saint-Jean d'Angély les 27 et 28 février 2010**

*Certains adultes et certains jeunes de notre Amicale exposeront leur travail.*

*Il serait souhaitable que les adhérents ayant la possibilité de se déplacer leur fasse une petite visite.*

*D'avance merci pour eux*

## voyage

*Cette année le CONGRÈS  
de NOTRE FÉDÉRATION NATIONALE  
se tiendra à Paris.*

*Il fera partie intégrante du  
SALON du TIMBRE  
qui aura lieu du 14 au 20 juin 2010  
à Vincennes*

*Notre Amicale envisage de proposer à ses adhérents la visite de ce salon. Pour cela il nous faut savoir dès à présent combien de personnes sont intéressées.*

*Si vous l'êtes, fêtons-nous le savoir le plus rapidement possible par tous les moyens à votre convenance.*

Adresse de l'Amicale :

61 rue Chanzy 17300 Rochefort  
tel : 05 46 99 43 45

Secrétaire : Madame Louise MARTIN  
10 rue du Port 17300 Rochefort  
tél : 05 46 88 17 87  
e-mail : apr17roch@orange.fr

*Les modalités du voyage et le prix  
vous seront communiqués ultérieurement.*

## CONFÉRENCE

Monsieur LOËDEC

*Nous propose une conférence sur :*

**de L'IMPORTANCE  
du TITRE en THÉMATIQUE**

Tous les adhérents qui souhaitent se documenter sur les expositions et leurs différentes classes seront les bienvenus.

*Vous serez tenus au courant de la date  
de cette conférence.*

## ESPACE ASSOCIATIF PARTAGÉ

97 rue de la République  
17300 Rochefort

*Cette organisme regroupe  
les associations de notre ville.*

*Notre Amicale  
en fait partie maintenant*

**Nous tiendrons une permanence tous  
les PREMIERS MERCREDI  
de chaque mois de 15 à 17 heures.**

*Nos adhérents, leur famille et leurs amis  
y seront les bienvenus. Nous pourrons  
y présenter en vitrine notre association  
et faire de petites expositions.*

## Satisfécit

*Comme vous pouvez le voir notre bulletin a pris un coup de jeune et de professionnalisme.  
Nous le devons à un nouvel arrivant dans notre C. A. : Monsieur Raymond Le Philippe.*

*Avec sa gentillesse et son savoir-faire il va permettre une meilleur ouverture sur le plan de  
la communication. Merci à lui.*

# LES FLAMMES S'ÉTEignent

(Article paru dans Sus-Ouest et signé Pierre Tillinac)

## COURRIER :

*La Poste a longtemps imprimé des messages sur les enveloppes .C'est fini !!!*

Saintes, ville d'art et d'histoire... Lesparre, ville commerciale et administrative au cœur du Médoc... Anglet, l'océan, la forêt, Chambre d'amour...

Un dessin accompagne parfois ce message : les restes d'un château médiéval, une plage, quelques pins. Pendant des décennies, les communes ont utilisé les flammes postales pour vanter leurs charmes ou pour assurer la promotion d'un évènement.

Elles finançaient la création du visuel et payaient une redevance annuelle à la Poste pour que ce message figure sur tout le courrier qui quittait la commune.

Le slogan apparaissait dans un rectangle à côté du timbre. Cette époque est presque entièrement révolue. Mimizan, qui était l'une des dernières communes de la région à perpétuer la tradition, a perdu la sienne le 4 janvier.

Apparues à la fin du XIXème siècle avec la mécanisation de l'oblitération, les flammes sont victimes d'une autre révolution technique. Leur apposition sur une enveloppe avait un sens lorsque la lettre était déposée. La création de grosses plates-formes de préparation du courrier rend cette « personnalisation » impossible.

En Gironde, le courrier est traité dans cinq plates-formes. En Dordogne ou dans le Lot et Garonne, dans deux seulement.

Collectionneur installé à Hasparren, Jacques Conséjo a publié un inventaire des marques et oblitérations du département des Basses Pyrénées-Atlantiques de 1967 à 2005, avec près de 7000 reproductions.

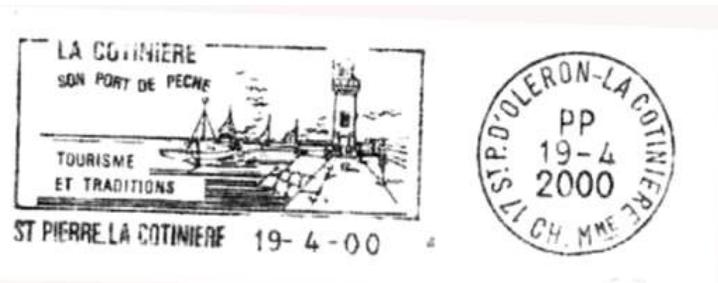
Cette disparition ne lui tire pas vraiment des larmes :

*« il y a quelque chose de satisfaisant à savoir qu'une collection qu'on a commencée il y a longtemps est aujourd'hui définitivement terminée. »*

## Nouvelle génération

Les collectionneurs affichent leurs plus belles pièces sur leur sites Internet.

Ces petits dessins se négocient entre moins de 1 et plus de 1 000 pour les plus rares, mais leur mise au rancart pourrait leur redonner de la valeur. L'histoire ne s'arrête toutefois pas vraiment en 2010.



Si les « vraies » flammes disparaissent, elles ont déjà été remplacées.

Ces nouvelles flammes sont généralement apposées sur les enveloppes qui passent par les machines à affranchir de collectivités, d'entreprises ou d'associations qui ont souhaité s'équiper de ce système pour assurer leur promotion par le biais de leur courrier. Elles peuvent aussi être imprimées à la demande sur des lots d'enveloppes que l'on trouve au rayon « prêt à poster »

# ACHETER ET/OU VENDRE



Il existe plusieurs moyens nous permettant d'acquérir, ou de nous séparer, de(s) l'objet(s) de nos convoitises.

Petit rappel élémentaire :

pour un acte commercial, il faut être deux et s'accorder sur le prix de l'objet. Celui-ci ne vaudra que le prix reçu ou payé, le reste n'étant qu'analyse ou supputation.

Les sites de ventes sur Internet font partie des moyens d'achat et/ou de vente.

Il ne s'agit pas de vente aux enchères stricto sensu. Comme pour les ventes sur offres (VSO) catalogue, la vente n'est pas soumise directement " au feu de l'enchère ".

Le grand site de ventes sur Internet, c'est eBay (USA). Il ne s'agit pas d'un site pour collectionneurs, mais de vente d'objets, dont ceux de collections.

L'un des sites collectionneurs, c'est Delcampe (*Belgique*) en abrégé **D\***. Il en existe de nombreux.

Deux éléments de comparaison, chiffres de la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet 2009 :

eB rubrique timbres : 47 188 objets. D\* rubrique timbres : 10 373 150 objets.

eB cartes postales : 45 394 objets. D\* cartes postales : 13275 365 objets.

Sur eB la mise en vente est payante en fonction du prix de départ proposé par le vendeur ; il y a volonté du site hébergeur à être attractif, en faisant démarrer la vente au plus bas, souvent 1 €.

Sur D\* la mise en vente est gratuite, mais le système adopté par l'hébergeur fausse les ventes. Après un mois, il est possible de proposer un prix inférieur à la mise en vente ; c'est incitatif pour beaucoup de vendeur à démarrer un peu haut. La mise en vente étant gratuite, des vendeurs proposent n'importe quoi, il suffit de parcourir le site pour s'en rendre compte.

Depuis l'ouverture, D\* signale avoir vendu 29% des lots proposés (*19 millions de vente pour 64 millions d'offres, chiffres arrondis*). Par contre pour le mois de mai, le ratio de ventes est de 2,29% et en juin de 2,05%.

C'est formidablement bas.

Au 20 novembre 2009, sur le site D\* se trouvait 26 790 296 lots pour collectionneurs. Les lots vendus, en septembre, représente 2,08 % des mises en vente et 2,34 % au mois d'octobre.

C'est toujours très bas.

Le système D\* crée lui-même sa limite, les documents sont souvent ordinaires, défectueux, ou modernes de peu d'intérêt. C'est un peu fourré-tout.

Voir les rubriques de cartes postales par exemple, beaucoup de C.P. contemporaines. (*30 à 50%*)

En cherchant ILE d OLÉRON, on sort 18 750 lots et 0,28 % de lots avec offre. ILE de RE, 15 691 lots et 0,33 % de lots avec offre. ILE d AIX, 2 276 lots et 0,04 % de lot avec offre (*une seule offre*).

Pour comparatif, la VSO de Christian MARSANNOUX (*Lyon*) en juin a réalisé 59% de lots vendus, celle de J.F. BAUDOT close le 30/11, réalise 62,50%. VSO de Bertrand SINAIIS de novembre, 45% de lots vendus, mais la collection de l'académicien Guy DUTAU ne réalise que 19% de lots vendus (*timbres surchargés de Colombie*).

Pour des achats sur la toile, les précautions sont les mêmes que pour d'autres achats en ligne. Vous faites votre choix sur une photo, vous n'avez pas l'objet en mains.

Savoir ce que l'on recherche, examiner la/les photos, état, date,... demander des précisions au vendeur.

S'il ne répond pas, abandonner.

Il y a beaucoup de timbres falsifiés, documents faux, défectueux, proposés à la vente. Des vendeurs rédigent ainsi le descriptif : " **je ne suis pas expert et je ne sais pas si le timbre est authentique.** " Faux récemment vus, certains encore en vente :

- surchargés de la Libération (fausse surcharge)
- PA. surchargés Ile de France un faux de niveau scolaire, en droit un faux grossier, (p.a.Y&T n° 3) vendu à son prix de départ soit 800 € à l'acheteur pauvre.
- Blocs de France BF 1, BF 2, BF 4, souvent faux (*avis perso pour des objets de ce prix choisir un marchand officiel, exiger un certificat*).

En règle générale, attention aux timbres surchargés et aux timbres à types multiples (*cathédrale de Reims, Sage, Semeuse... par exemple*). Tromperie sur le prix mais aussi sur le type de timbre que vous souhaitez acheter.

Beaucoup " d'erreurs " (volontaires ou de bonne foi ??) sur l'identification des timbres de l'émission de Bordeaux. Entre les types, sous-types, report et les nuances de couleurs, une chatte y perdrait sa portée de chatons.

Le 40B, par exemple, comporte sept nuances principales, de 240 à...4 200 €.

Des marques de propriétaires, au dos des timbres, (*autrefois pratique très courante dans les carnets de circulation notamment*) sont parfois abusivement assimilées à des signatures d'experts.

Si vous êtes vendeur, le site vous prélèvera 5% (*en moyenne*) du prix de vente.

Par le biais des catalogues de vente sur offres, le commerçant prélève en moyenne 25% du prix de vente, les invendus sont retournés, sans frais sauf ceux de port.

Le catalogue ne présente, lui aussi, que des photos + descriptifs rédigés sous la responsabilité professionnelle du commerçant. Vous pouvez demander des photocopies complémentaires, téléphoner pour des explications ou vous rendre sur place pour voir la marchandise exposée. Vous bénéficiez en principe de la garantie du marchand et de celle de la C.N.E.P. (*si affiliation*)

Un catalogue comme celui de B. SINAIS est envoyé à 12 000 philatélistes.

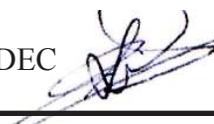
Le paiement par un BON commerçant intervient à partir du 60<sup>e</sup> jour qui suit la clôture de la vente. Attention il y a aussi de très mauvais intervenants chez les marchands.

L'action d'achat, de vente, est un acte personnel que le collectionneur fera souvent de manière confidentielle. Ce qui nous semble être une erreur.

Il y a peut-être dans votre club un membre intéressé par vos objets à vendre.

Il y a peut-être dans votre club un membre ayant utilisé telle ou telle filière de vente ou d'achat, il pourra vous faire profiter de son expérience. Ce qui vous permettra d'arrêter votre décision d'une manière plus éclairée.

Raymond LOËDEC



## Information :

Dorénavant, les articles qui passeront dans cette gazette devront être clairement identifiables.

L'article fait par un adhérent devra être signé par lui ou elle.

Les documents l'accompagnant devront être des originaux pour faciliter l'impression.

L'article pris dans un magazine devra être identifié par le nom de cette revue et le nom de son auteur. Toujours pour l'impression il sera nécessaire que les documents joints soient de bonne qualité.

# FÊTE du TIMBRE

Les 27 et 28 février 2010 à SAINT-JEAN d'ANGÉLY

Thème retenu pour 2010 : **L'EAU**



*Il y a aussi des bandes sur les animaux de la mer.*

A voir sur phil@poste

## ENTR'AIDE

La Poste a émis  
un timbre solidarité  
Haïti



Faites un geste  
tout en enrichant  
votre collection

MERCI pour Eux

### *Un petit mot sur la philatélie*

L'un de nos adhérents s'est posé  
la question de l'étymologie du mot  
"philatélie"

#### **PHILATÉLIE :**

nom féminin grec philos (*amis*)  
et atélia (*affranchissement*)

En 1849 appelée timbronogie et quelquefois  
timbrologie

*(cela devrait nous rappeler quelque chose, comme un écho !)*

Mots les plus proches :  
philantropie, philharmonies etc.

### **POUR TOUS VOS ACHATS**

#### **PHILAREVE**

**Timbres, documents,  
matériel philatélique**

51 rue Jean JAURÈS  
17300 Rochefort

Tel : 0546 99 04 41